



NOTE DE POLITIQUE

Etat du financement de la Santé de la Mère, du Nouveau-né, de l'Enfant, de l'Adolescent et de la Nutrition (SRMNIA-N) au Sénégal à partir des résultats des Comptes de la Santé de 2022-2023.

Garantir l'accès à des services de santé de qualité, abordables et accessibles aux femmes, aux enfants et aux adolescents.

Résumé exécutif

Le financement de la Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile, des Adolescents et de la Nutrition (SRMNIA-N) est un pilier important pour l'avancée vers la Couverture sanitaire universelle (CSU).

L'analyse des résultats des comptes de la santé de 2022-2023 montre que :

- Les dépenses domestiques représentent plus de trois quarts (3/4) des dépenses courantes effectuées pour la Santé de la reproduction (SR).
- La part des ménages dans les dépenses domestiques pour la santé de la reproduction reste encore élevée (36%).
- Une réduction de 21% des dépenses publiques de prévention pour la Santé de la Reproduction est enregistrée en 2023.

Dans un contexte mondial où l'aide au développement diminue, il est crucial que l'État et ses démembrements augmentent leurs ressources destinées à la SRMNIA-N.

La Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents (SRMNIA) est un domaine de la santé publique qui vise l'amélioration du bien-être des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents, en mettant l'accent sur la réduction de la mortalité et de la morbidité évitables. Au Sénégal, ce concept intègre la nutrition, d'où l'acronyme «SRMNIA-N».

L'amélioration de la SRMNIA-N a toujours été une priorité pour le gouvernement du Sénégal. Elle est prise en compte dans l'« Agenda national de Transformation, Sénégal 2050 » et la Lettre de Politique Sectorielle (LPS) 2025-2029. D'importants investissements ont été consentis par l'État du Sénégal en termes d'infrastructures, d'équipements, de ressources humaines et financières. Ces efforts se sont traduits par la réduction de la mortalité maternelle passant de 236 décès pour 100 000 Naissances Vivantes (NV) en 2017 à 153 décès pour 100 000 NV en 2023 (EDS¹), pour un objectif de 70 décès pour 100 000 NV d'ici 2030 (ODD). Malgré ces efforts, d'importants défis persistent parmi lesquels l'accroissement des ressources financières pour la SRMNIA-N.

La présente note de politique vise à susciter une mobilisation accrue de ressources domestiques pour un financement durable et des réformes afin de faciliter leur utilisation pour les dépenses relatives à la SRMNIA-N.

La méthodologie repose essentiellement sur une exploitation des données probantes et financières du rapport des Comptes de la Santé pour la période de 2022-2023, des documents du MSAS en rapport avec le sujet et d'autres publications utiles.

Les dépenses en santé de la reproduction demeurent un fardeau pour les ménages

Les dépenses de Santé de la Reproduction (SR)² s'élèvent à 96,543 milliards de F CFA en 2022 et 117,755 milliards de F CFA en 2023, soit respectivement 13,8% et 14,7% des dépenses courantes de santé (rapport CS 2022-2023).

Le tableau 1 et le graphique 1 ci-après, illustrent la répartition des dépenses en SR par source de financement.

Tableau 1 : Dépenses SR par sources de financement

Sources de financement SR		2022	2023
		Montant en Milliards FCFA	
Sources domestiques	Ménages	23,135	31,638
	Etat	20,22	31,057
	ONG locales	12,801	6,444
	Entreprises	9,928	12,198
	Collectivités territoriales	2,964	3,289
Sources externes	PTF	27,496	32,069
Total		96,543	116,697

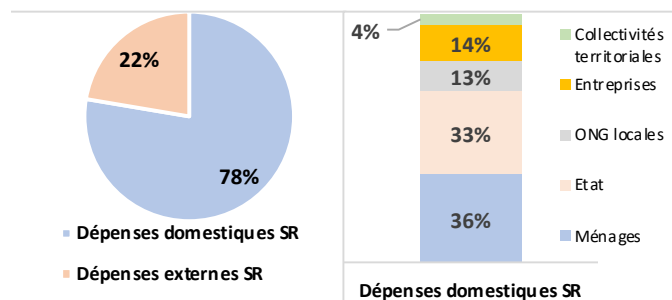
Source : Rapport CS 2022-2023

1. Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie, Enquêtes Démographiques de Santé, 2023.

2. Les résultats de cette note traitent globalement la santé de la reproduction avec les rubriques suivantes : soins maternels préventifs et curatifs, les affectations périnatales, les accouchements, la PF et autres affections liées à la SR.

Graphique 1 : Répartition des dépenses moyennes en SR par source de financement en 2022 et 2023

Source : Rapport CS 2022-2023



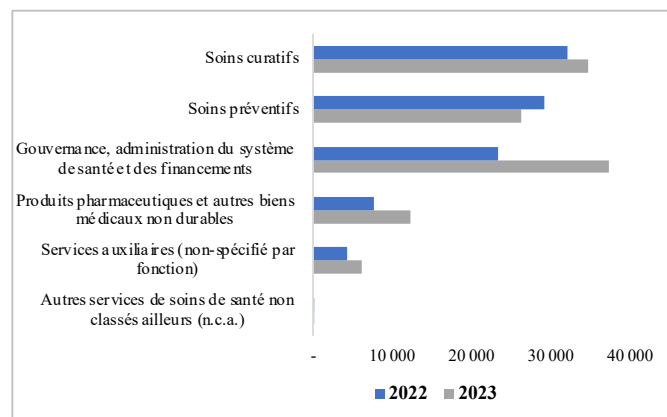
Source : Rapport CS 2022-2023

Entre 2022 et 2023, les dépenses domestiques³ constituent la plus grande part des dépenses courantes effectuées pour la santé de la reproduction, soit en moyenne 78%. Toutefois, les dépenses des ménages sont plus orientées vers la prise en charge de l'accouchement. Paradoxalement, l'Etat n'a supporté que 44% des dépenses liées à la césarienne.

Les PTF supportent 27,2% des dépenses en 2023 et restent les principaux pourvoyeurs de ressources pour les médicaments et autres produits essentiels utilisés dans le cadre de la SRMNIA-N, pour le renforcement de capacité du personnel et pour l'acquisition de certains équipements. En ce qui concerne les activités, notamment les séminaires, formations, coordinations, supervisions, les PTF en assurent quasi exclusivement le financement.

Réduction de 21% des dépenses publiques en soins préventifs destinées à la santé de la reproduction entre 2022 et 2023.

Graphique 2 : Dépenses en SR par types de prestation



Source : Rapport CS 2022-2023

En moyenne 33,4 milliards de F CFA sont consacrées aux soins curatifs et 27,6 milliards de F CFA aux soins préventifs entre 2022 et 2023.

Sur la période sous revue, les dépenses moyennes de l'Etat et des Collectivités Territoriales (CT) en SR sont tirées par les soins curatifs (47%) et la gouvernance et administration (44%). Celles liées aux soins préventifs sont faibles (7%) et ont même baissé de 21% en 2023.

L'analyse des données issues des comptes de la santé de 2022-2023 a montré qu'une augmentation des ressources de l'Etat et ses démembrements est cruciale pour

3. Etat, collectivités territoriales, ménages, entreprises, ONG locales

la pérennisation des acquis, dans un contexte mondial de baisse de l'aide au développement et de volonté de souveraineté nationale. Le renforcement des ressources allouées à la SRMNIA-N contribuerait à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

Au vu des éléments annoncés précédemment, les recommandations suivantes sont formulées :

- ▶ Augmenter le budget de l'Etat alloué au financement de la SRMNIA-N ;
- ▶ Augmenter les ressources en faveur des interventions de promotion et de prévention ;
- ▶ Alléger les procédures d'utilisation des ressources de l'Etat pour couvrir les dépenses liées à la mise en œuvre des activités de la SRMNIA-N ;
- ▶ Veiller à l'alignement des PTF aux priorités de l'Etat par rapport à la SRMNIA-N ;
- ▶ Renforcer le plaidoyer pour mobiliser davantage de ressources des PTF en faveur de la SRMNIA-N ;
- ▶ Mettre en place un fonds commun national dédié à la SRMNIA-N pour une meilleure disponibilité des ressources publiques et des partenaires, notamment dans les régions prioritaires de Kédougou, Tambacounda, Sédhiou, Kaffrine, Matam et Louga ;
- ▶ Renforcer la contribution financière des collectivités territoriales pour la pérennisation du financement de la SRMNIA-N ;
- ▶ Promouvoir le partenariat avec le secteur privé et la société civile pour assurer un financement durable et autonome de la SRMNIA-N.

AUTEURS

Mme Assiétou FALL	CES/DPRS
M. Abdoulaye FAYE	CES/DPRS
M. Cheikh BA	CES/DPRS
Mme Rose Emma Ngoné FAYE	CES/DPRS
M. Mouhamadou Moustapha CISSE	CES/DPRS
Mme Aby SAMB	CES/DPRS
Dr Tidiane GADIAGA	DSISS/DPRS
M. Cheikh Abdou Karim DIAO	DAGE
Dr Ahmadou Bouya NDAO	DSME
Mouhamadou Moustapha BA	DSME
Mme Coumba KA	DSME
Mme Aïssatou MBAYE	DSME
Mme Dieumbe DIENG	DSME
Dr Diéo Lô FALL	DSME
M. Babacar DIEYE	DRS Thiès
Mme Mariama LY	DRS Dakar
Dr Farba Lamine SALL	Personne ressource
Dr Thierry SALUMU	FAH